**EPU33**

**Recommandations du Canada pour l’EPU du Qatar**

**15 mai 2019**

Merci, M. le Président.

Le Canada prend note avec satisfaction des mesures positives prises par le Qatar pour renforcer les protections relatives aux droits des travailleurs migrants et pour améliorer leurs conditions de travail.

Le Canada recommande que le Qatar :

1. Promeuve l’égalité des sexes et élimine la discrimination contre les femmes et les filles, y compris en retirant ses réserves à l’égard de la Convention sur l’élimination de toutes les formes de discrimination à l’égard des femmes et en se conformant à ses obligations en vertu de la Convention.
2. Respecte la liberté d’expression dans les médias traditionnels et en ligne en éliminant les restrictions visant les expressions critiques des institutions et des responsables de l’État.
3. Renforceses lois en matière de travail pour garantir le respect des droits humains des travailleurs, en particulier dans le domaine de la libéralisation de la mobilité professionnelle, et garantisse une mise en œuvre et un respect complets de ces lois en pénalisant les employeurs qui y contreviennent.

Le Canada exhorte le Qatar à accroître ses efforts de sensibilisation destinés à encourager à la fois les femmes qatariennes et les femmes expatriées à signaler les cas de violence sexuelle aux autorités et à mettre en œuvre toutes les mesures et actions appropriées de la part des forces de police, des procureurs et des juges.